



**PROCÈS-VERBAL
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
CONSEIL LOCAL
FCPE CITÉ SCOLAIRE ANDRÉ CHAMSON**

**Le 17 septembre 2013 – 20h00
Salle du Cantou au Vigan**

Il a été établi une feuille d'émargement, annexée au procès-verbal.

Membres présents :

Véronique BRUNEL, Céline CAMMARATA, Dominique FAYE, Claire FAZENDEIRO, Patricia GAL, Monique GALET, Danielle GUERS, Audrey HELL, Aurélio JAËN, Hayette MAKOUF, Marie-Pierre NONY, Marie-Hélène PERRIER, Béatrice PIBAROT, Josiane VERSAULT, Isabelle VIDAL.

Ainsi que Catherine GAILLARD, de la FCPE 30.

L'assemblée est présidée par Marie-Pierre NONY, en qualité de présidente de l'association. Elle est assistée par une secrétaire de séance, Audrey HELL, en tant que secrétaire de l'association et par la trésorière adjointe, Monique GALET, pour le bilan financier.

En préambule, la présidente précise qu'elle a souhaité structurer le fonctionnement du conseil local. Ainsi, contrairement aux habitudes passées, il est question dans le cadre de cette assemblée générale de se conformer le mieux possible aux statuts tels qu'ils existent depuis 1973, en affirmant que l'un des premiers travaux à mener durant l'année scolaire qui débute est de réviser ces statuts pour qu'ils servent au plus près l'intérêt de notre conseil local.

Il est rappelé que, conformément aux statuts,

- l'assemblée générale est habilitée à délibérer à la majorité simple des membres présents,
- l'association est administrée par un conseil d'administration de 15 membres élus,
- le conseil d'administration choisit en son sein un bureau comprenant un président, un ou des vice-présidents, un secrétaire et un trésorier et éventuellement un secrétaire adjoint et un trésorier adjoint.

L'ordre du jour est rappelé par la Présidente :

- 1) Bilan moral
- 2) Bilan financier
- 3) Vote des bilans
- 4) Élection des membres du conseil d'administration du conseil local
- 5) Désignation des membres du bureau par le conseil d'administration

1) Bilan moral

Il est fait lecture du bilan moral par la présidente.

Lors des échanges qui ont suivis, les éléments suivants ont été précisés :

- Chapitre 3 "La communication" : parmi les outils de communication mis en place pour la communication entre le conseil local et les parents : une ligne de téléphone mobile a été créée (et achat d'un téléphone portable basique) avant la rentrée.
- Même chapitre : cette année, les progrès en termes de communication interne et externe sont réels, mais les efforts devront être confortés, prolongés, multipliés l'année prochaine.

- Chapitre 4 "Le fonctionnement de notre section locale" : un soin très particulier doit être apporté à la cohésion interne, le conseil local, à travers ses membres, doit avoir un discours concerté, cohérent et solidaire. Cela impose la concertation et la rigueur.
En conclusion, on prend note du déficit d'engagement de la part des parents (diverses explications à ce phénomène), de la nécessité de comprendre les raisons de cet abandon et de peu à peu tout mettre en œuvre pour renouer avec les parents.

2) Bilan financier

Le bilan financier est brièvement présenté et commenté par la trésorière-adjointe.

Lors des échanges qui ont suivis, les éléments suivants ont été précisés :

- Une réserve financière demeure sur le livret A de l'association, héritée du temps où le conseil local s'occupait de la bourse aux livres. Cette ressource financière n'existe plus et depuis, la réserve s'amenuise chaque année avec un bilan déficitaire.
- De nombreuses dépenses avaient été engagées sur l'année précédente (frais de déplacement, financement du théâtre...), nous avons essayé cette année de faire attention et de réfléchir aux économies et aux nouvelles ressources possibles.
- La location du local étant arrêté à ce jour : des économies seront faites !
- La position du conseil local comme partenaire et non comme "source de financement" pour les projets des enseignants est clarifiée et devra continuer à l'être.
- Le déficit de l'année pose le problème de l'apport de fonds nouveaux. Les cotisations seules, à hauteur de 3 € environ par adhérent, ne permettent pas de faire vivre l'association. Il faut envisager des actions pour lever des fonds (buvette et vente de gâteaux, etc.), ce que nous avons commencé à faire cette année en participant au Parcours Bambou et au marché de Noël.

3) Vote des bilans

Le bilan moral est voté à l'unanimité des membres présents.

Le bilan financier est voté à l'unanimité des membres présents.

4) Élection des membres du conseil d'administration du conseil local

Après consultation des membres sur les modalités de scrutin, il est procédé à l'élection des administrateurs à main levée :

Sont élus à l'unanimité des membres présents :

Véronique BRUNEL, Claire FAZENDEIRO, Monique GALET, Danielle GUERS, Aurélio JAËN, Hayette MAKOUF, Marie-Pierre NONY, Marie-Hélène PERRIER.

Ainsi que Valérie BAS et Dominique THEIL, qui ont proposé leur candidature par courrier.

5) Désignation des membres du bureau par le conseil d'administration

Après de longs échanges, le conseil d'administration procède à la désignation du bureau :

Présidente : Marie-Pierre NONY

Secrétaire : Claire FAZENDEIRO

Vice-présidente : Marie-Hélène PERRIER

Trésorière : Monique GALET

La désignation des membres du conseil d'administration puis, en son sein, des membres du bureau, a donné lieu à de longs débats autour :

- *du déficit de forces vives pour venir renforcer et/ou renouveler les rangs ;*
- *de la nécessité absolue de cohésion interne.*

En conclusion de ces débats, face au déficit de personnes en capacité de s'engager dans les fonctions, et à la nécessité de faire survivre – et si possible revivre - notre conseil local, les membres présents s'engagent à toujours tendre vers le consensus interne et à soutenir le bureau dans son action, mettant de côté les considérations personnelles et les dissensions internes pour toujours favoriser l'intérêt du conseil local et ses objectifs.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à environ 23h00.

Il est dressé un procès-verbal de la réunion signé par la présidente et la secrétaire de séance.

La présidente
Nom et signature

Marie-Pierre Nony



La secrétaire de séance
Nom et signature

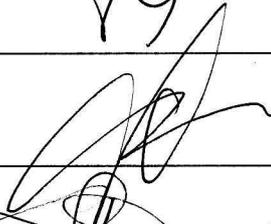
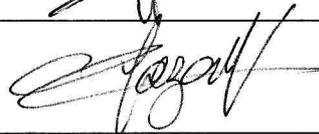
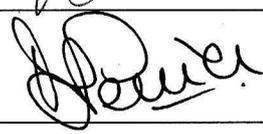
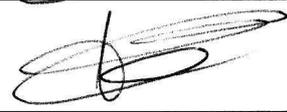
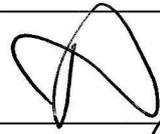
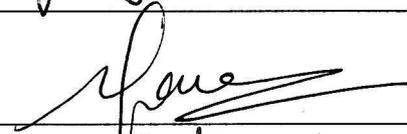
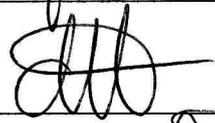
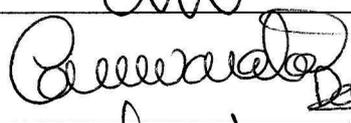
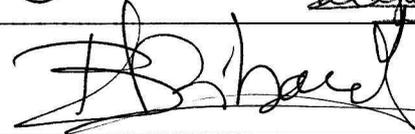
Audrey Hell



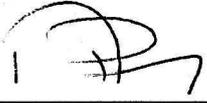
ANNEXES :

- Feuille d'émargement
- Bilan moral et financier 2012-13

FEUILLE DE PRESENCE

Nom - Prénom	signature
JAËN Aurélio	
MAKOUF Hayette	
GUERS Danielle	
VERSAULT Josiane	
FAZENDEIRO Claire	
PERRIER Genevieve Hélène	
GAL Patricia	
VIDAL Isabelle	
Faye Dominique	
BRUNEL Veronique	
GAILLARD Cothanne	
HELL Audrey	
CAMMARATA Colino	 <i>Delégue 5^{em} 5</i>
PIBAROT Béatrice	
GALET Noémie	

FCPE
Département

Nowy Plan Pierz,	



ASSEMBLEE GENERALE

MARDI 17 SEPTEMBRE 2013

BILAN MORAL ANNEE 2012 – 2013

Pour l'année scolaire 2012 – 2013, le conseil local de la FCPE de la Cité scolaire André Chamson a fonctionné avec un bureau de 7 membres : 1 présidente, 2 vices présidents, 1 secrétaire et une secrétaire adjointe, 1 trésorière et 1 trésorière adjointe. Les réunions du bureau ont été ouvertes aux membres des CA collège et lycée sous la forme d'un bureau élargi et ce afin d'ouvrir l'échange et le dialogue entre nous tous et de créer un groupe de réflexion. L'idée étant de fédérer tous les parents intervenant dans l'établissement au nom de notre section locale.

4 éléments résument cette année :

1- L'ouverture de notre conseil local vers la Cité scolaire :

Objectif : conforter les liens existants

- rencontres avec les responsables : Mme TOUZALIN, la Proviseure et Mme RAIBAUD, la Proviseure adjointe. 2 réunions sous la forme de questions réponses

- rencontre avec les professeurs : une réunion sur le thème des voyages scolaires afin de préciser le rôle de la FCPE. Au cœur du problème : la participation financière de la FCPE aux projets des professeurs : quelles modalités, quelles règles...

Cela devra être mis à plat dès cette rentrée avec l'équipe des professeurs sous la forme d'un courrier.

- Présence aux CA collège et Lycée. Nous regrettons que cette année aucun professeur n'ait siégé au CA collège. Cela a fortement manqué lors des débats.

Présence dans différentes commissions. Mais problèmes de disponibilités de certains d'entre nous compte tenu des horaires de ces commissions souvent en journée.

2- La fédération des parents adhérents à la FCPE :

Objectif : donner du sens à l'adhésion à notre section locale

- Travail auprès des parents délégués : distribution de document préparatoire aux conseils de classe, mise en forme des comptes rendus et envoi à l'établissement dans les délais impartis... Dans les classes sans parents délégués, un petit mot était également transmis aux parents pour les interpeller sur ce « manque ».

- Réunions avec les parents : deux réunions ouvertes aux adhérents de la FCPE ont été organisées autour d'une pause café – croissant. Les questions abordées ont beaucoup tourné autour du rôle du parent délégué. Nous tirons un bilan très positif de ces deux réunions tant en terme de participation que de bonne ambiance.

3- La communication

Objectif : être visible et identifié

- Création d'un blog qui convient à présent de faire vivre mais qui a le mérite d'exister.
- Une attention toute particulière a été apportée aux échanges par mail avec un souci de réponse, un suivi...
- Un lien avec le département grâce à sa présidente Anne-Marie Germain encore très présente auprès de nous et de Marie, la secrétaire. C'est une aide précieuse.
- la participation à différents manifestations : le marché de Noël, le parcours Bambous, le forum des associations.

4- Le fonctionnement de notre section locale :

- Des réunions du bureau élargi : environ une réunion par mois. Réunions du bureau pour régler des points plus précis.
- la préparation au CA collège et au CA Lycée : deux équipes, deux modes différents, un même souci d'échanges et de coordination. Pour asseoir notre position au sein des CA.
- Des formations individuelles proposées par le département : la fonction de président, le conseil de discipline, la DGH....
- Peu de courrier sauf pour les administrations : réservation de salles...
- Nous avons mis un terme à la location du local Côte d'Aulas pour des raisons de salubrité et de coûts. Nous vous proposons de domicilier le siège de notre association à la mairie du Vigan.

Aujourd'hui :

Bilan globalement positive des actions menées vers les autres.

Des disfonctionnements au sein du bureau : certains ayant du mal à trouver ou à prendre leur place : la dure réalité de la vie associative très prenante.

Mais des échanges riches et fructueux et surtout prometteurs face au chantier que nous avons devant nous !

BILAN FINANCIER ANNEE 2012 – 2013**Bilan financier du 01/08/2012 au 31/08/2013**

	Débit	Crédit
Solde au 31/07/2013 compte CCP		2540,98
Solde au 31/07/2013 livret A		10639,53
Internet + téléphone	339,13	
Frais bancaire	10,4	
EDF	1,89	181,35
La poste recommandé	14,66	
Participations projet	1675,67	
frais de déplacement 2011/2012	252,19	
frais de déplacement 2012/2013	82,18	
déménagement Aout 2012	85,9	
Assurance 2011/2012	374,41	
Soirée Bambou	77,06	257,6
Imprimerie prospectus	95,68	
cotisation FCPE locale		122
Don		60
Intérêt livret A		313,45
Total	3009,17	934,4
Résultat au 31/07/2013	-2074,77	

Un bilan financier déficitaire qui pose la question du **choix des dépenses** de notre association et de **ses ressources financières** pour les années à venir.

Le Vigan, le 17 septembre 2013

La présidente – MP NONY